

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0117-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 20 décembre 2016 vers les 19 h 10 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Mario Lebel, commissaire
Madame Véronique Leblanc, commissaire représentante du comité de parents
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Isabelle Thiffault, commissaire représentante du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

Dans l'assistance, la présence est constatée de deux citoyennes soient mesdames Marie-Frédéric Côté et Caroline Lamothe. De même, messieurs Gabriel Delisle, journaliste, et François Gervais, photographe, du journal Le Nouvelliste sont présents.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 101 1216 :

Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1216-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 102 1216 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 novembre 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 1216-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Aucune intervention.

3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucun sujet.

4. Sujets présentés par la présidence

Aucun sujet.

5. Sujets présentés par les commissaires

5.1 Félicitations

5.1.1 Félicitations - Prix de reconnaissance Essor 2015-2016

RÉSOLUTION 103 1216 :

CONSIDÉRANT que l'école de la Tortue-des-Bois a remporté, le 2 décembre dernier, le grand prix national Essor pour son projet intergénérationnel *Les arts de la veillée*;

CONSIDÉRANT que ce prix est offert conjointement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Culture et des Communications au projet répondant de manière exceptionnelle à l'ensemble des critères des Prix de reconnaissance Essor;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et aux membres du personnel de l'école de la Tortue-des-Bois.

Adoptée à l'unanimité.

6. Sujets présentés par la direction générale

6.1 Adoption du rapport annuel 2015-2016

RÉSOLUTION 104 1216 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre;

CONSIDÉRANT que les Services du secrétariat général et des communications ont élaboré, notamment en collaboration avec les Services éducatifs (jeunes) et les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, le rapport annuel 2015-2016;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit adopté le rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire de l'Énergie, tel que décrit au document 1216-03;

QU'il demeure entendu, en conformité avec la loi, qu'une séance publique d'information, à laquelle sera invitée à participer la population, sera tenue ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Démission aux fins de retraite - Personnel cadre

RÉSOLUTION 105 1216 :

CONSIDÉRANT que madame Suzie Boucher, directrice adjointe d'école secondaire, a présenté une lettre de démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Suzie Boucher, sous réserve de la confirmation de Retraite Québec de son admissibilité à une telle retraite, laquelle est effective en date du 6 février 2017;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec madame Suzie Boucher.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Autorisation pour une soumission

RÉSOLUTION 106 1216 :

CONSIDÉRANT que le Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie souhaite présenter une soumission dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec pour le projet *Main-d'œuvre sur demande de conseillers en prévention pour travaux en forêt* (projet 15428338);

CONSIDÉRANT, en référence aux modalités afférentes à la procédure de soumission que le dépôt de documents administratifs est requis;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie autorise le Service aux entreprises à déposer une soumission dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour le projet *Main-d'œuvre sur demande de conseillers en prévention pour travaux en forêt* précité;

QUE, par suite, le directeur général monsieur Denis Lemaire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie et du Service aux entreprises, les documents afférents à cette soumission.

Adoptée à l'unanimité.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

7.1 Critères d'inscription et secteurs d'appartenance 2017-2018

RÉSOLUTION 107 1216 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire de l'Énergie établit les critères d'inscription des élèves;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que les critères d'inscription 2017-2018 soient adoptés tels que décrits au document 1216-04.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Services éducatifs dispensés 2017-2018

RÉSOLUTION 108 1216 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 236 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire détermine les services éducatifs dispensés par les écoles;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que les services éducatifs dispensés par les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie en 2017-2018 soient adoptés tels que décrits au document 1216-05.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Calendrier scolaire 2017-2018

RÉSOLUTION 109 1216 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE que le calendrier scolaire 2017-2018 des ordres d'enseignement primaire et secondaire soit adopté tel que décrit au document 1216-06.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 Politique du transport scolaire

RÉSOLUTION 110 1216 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a adopté la Politique relative au transport scolaire en date du 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT, par suite de travaux du comité d'analyse des problématiques afférentes au transport scolaire, que des modifications à cette Politique sont recommandées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que soit adoptée la Politique de transport scolaire décrite au document 1216-07.

Adoptée à l'unanimité.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Aucun sujet.

9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications

9.1 Adoption du plan triennal 2017-2020, de la liste des écoles et des centres et des actes d'établissement 2017-2018

RÉSOLUTION 111 1216 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, que, chaque année, la Commission scolaire de l'Énergie établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT, par la suite et compte tenu de ce plan, que la Commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que les consultations requises préalablement à l'adoption de ce plan, de la liste des écoles et des centres ainsi que des actes d'établissement ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soient adoptés :

- le Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2017-2018 à 2019-2020, décrit au document 1216-08;
- la Liste des écoles et des centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes 2017-2018, décrite au document 1216-09;
- les Actes d'établissement des écoles et des centres 2017-2018, décrits au document 1216-10.

Adoptée à l'unanimité.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

10.1 Attestation du choix de limite par lésion pour la C.N.E.S.S.T.

RÉSOLUTION 112 1216 :

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation* prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif pour une année de tarification peut demander à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (C.N.E.S.S.T.) que son assujettissement soit basé sur les salaires assurables versés pendant l'année de tarification;

CONSIDÉRANT que, selon ce règlement, l'employeur qui fait une telle demande doit aussi faire parvenir à la C.N.E.S.S.T. une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit de supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenus dans son entreprise;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que la limite pour supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenus à la Commission scolaire soit jusqu'à concurrence de 1,5 fois le salaire pour l'année 2017;

QUE le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Richard Boyer, soit autorisé à remplir et signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, les formulaires afférents de la C.N.E.S.S.T. (*Demande d'ajustement et Attestation du choix de limite par lésion*).

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Démission aux fins de retraite

RÉSOLUTION 113 1216 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a remis sa démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Michèle Leclerc, psychoéducatrice, laquelle est effective le 24 février 2017;

QU'il demeure entendu que cette démission est sous réserve de la confirmation de Retraite Québec de son admissibilité à une telle retraite à la date précitée.

Adoptée à l'unanimité.

10.3 Projet de résiliation d'embauche

10.3.1 Tenue d'un huis clos

RÉSOLUTION 114 1216 :

Vers les 19 h 30, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

10.3.2 Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 115 1216 :

Vers les 19 h 45, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adoptée à l'unanimité.

10.3.3 Décision relative à la résiliation d'embauche

RÉSOLUTION 116 1216 :

CONSIDÉRANT la lettre transmise en date du 12 décembre 2016 concernant l'avis d'intention de résilier son engagement;

CONSIDÉRANT les motifs à l'appui de cette recommandation;

CONSIDÉRANT la gravité des faits en cause et le bris du lien de confiance;

CONSIDÉRANT que le conseil considère le droit de toute personne fréquentant nos établissements d'être traitée d'une manière juste et équitable, dans un environnement sain;

CONSIDÉRANT les représentations faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE :

1- QUE l'engagement de monsieur Patrick Chabot, technicien en éducation spécialisée, soit résilié pour cause d'incompétence et d'inconduite;

2- QUE la direction des Services des ressources humaines soit chargée de faire parvenir tous les avis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

Aucun sujet.

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

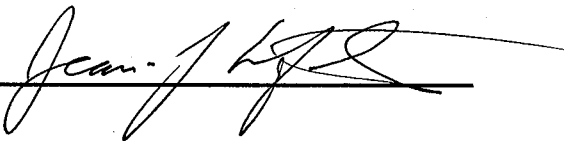
14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 117 1216 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE, vers les 19 h 50, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE